

Bulletin de générosité



OUI, je fais un don pour aider à financer l'acquisition et la réhabilitation d'un nouveau logement passerelle.

50 € 100 € 200 € 500 € 1000 €

Montant libre de votre don : _____

Chèque à libeller à l'ordre de « Fondation Insertion par le Logement »
ou Don par carte bancaire à réaliser sur www.fondationinsertionlogement.fr

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par e-mail

Nom et prénom

Adresse et code postal

Adresse e-mail

Téléphone

Aidez-nous aussi autrement :

- J'ai repéré un studio ou un deux-pièces à vendre dans mon réseau
 Je connais une entreprise qui pourrait vous soutenir

Les données recueillies sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de radiation sur simple demande écrite à la FIPL, 10, rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris. Vos coordonnées ne seront jamais communiquées à l'extérieur. Vos coordonnées peuvent être communiquées sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-après à nos partenaires ou associations faisant appel à la générosité du public.

Une question ? Contactez-nous.



Victor VIEILFAULT

01 78 91 91 09

contact@fondationinsertionlogement.fr

10 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris

Particuliers, vous pouvez déduire :

75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 Euros.

66 % du montant de votre don de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Chefs d'entreprises, vous pouvez déduire :

60% du montant de votre don de votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires annuel hors taxes.

